

## Les troubles des sons de la parole, troubles articulatoires : théorie, bilan et prise en soin orthophonique

### Public concerné

Orthophoniste

### Pré-requis

Être orthophoniste titulaire d'un diplôme européen

### Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, la/le stagiaire sera capable de :

- Connaître les différents troubles articulatoires
- Evaluer les troubles articulatoires
- Prendre en soin les troubles articulatoires.

### Objectifs pédagogiques

- ✓ Connaître les données de la littérature, les classifications et terminologies récentes du trouble articulatoire.
- ✓ Réfléchir à l'articulation et à la co-articulation (phonétique/phonologie).
- ✓ Identifier un trouble articulatoire et réaliser un diagnostic différentiel.
- ✓ Comprendre les liens anatomique et physiologiques, pouvant être reliés au trouble articulatoire.
- ✓ Savoir quand proposer une prise en soin orthophonique pour un trouble articulatoire.
- ✓ Acquérir une démarche d'acquisition des sons, en s'appuyant notamment sur le contexte articulatoire.
- ✓ Appliquer divers leviers thérapeutiques lors de la prise en soin, tout en proposant une rééducation adaptable et personnalisable, en accord avec les préférences et modes de vie du patient.
- ✓ Comprendre l'importance pluriprofessionnelle pour un trouble articulatoire.

### Démarches pédagogiques

Moyens mobilisés

- Un PowerPoint est envoyé avant la formation pour rafraîchir les connaissances théoriques.
- Un PowerPoint et des annexes sont fournis lors de la formation - afin d'avoir des supports/documents et de pouvoir noter les informations complémentaires - et sont projetés à l'aide d'un vidéoprojecteur.
- Des trames d'anamnèse et d'évaluation sont proposées en annexes.
- Des ateliers de mise en pratique (en individuel, en petit et plus grand groupes), à travers une étude de cas de la formatrice.
- Des photographies et des vidéos pour illustrer les différents troubles articulatoires, leurs évaluation et rééducations.
- Présentation de matériels divers.

Méthodes pédagogiques utilisées (recommandations de la Haute Autorité de Santé)

- Méthode affirmative : transmission de savoirs par l'intervenant.
- Méthode interrogative : questionnements structurés pour faire découvrir et trouver, par induction ou déduction, les connaissances à acquérir.
- Méthode active : confrontation aux pratiques et aux difficultés, échanges d'expérience, étude de cas.

### Modalités d'évaluation

- Questionnaire de connaissances pré-formation
- Questionnaire d'acquisition de connaissances post-formation
- Questionnaire de satisfaction

### Informations pratiques

Durée : 3 jours – 23 heures

Effectif : 22 personnes

Dates et lieux : à consulter sur [www.orpheo.info](http://www.orpheo.info)

Tarifs : Libéral 720 euros / Salarié 850 euros

Repas compris

Accessibilité : conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap disponibles sur [www.orpheo.info](http://www.orpheo.info)

### Formateur

Sophie GONNOT (Orthophoniste, Formatrice et Auteure)

### Organisme organisateur

ORPHEO SARL

SIRET : 514 529 700

N° déclaration d'activité : 91 30 02990 30 (Région OCCITANIE)

Adresse : 507C route vieille 30340 SAINT JULIEN LES ROSIERS

Tel : 0663395267

[www.orpheo.info](http://www.orpheo.info)

### Présentation

Cette formation abordera les troubles articulatoires, au niveau théorique (à l'angle des approches d'intervention probantes) et pratique, du bilan à la prise en soin orthophonique. Tous les troubles articulatoires seront expliqués, avec une démarche de progression d'acquisition des sons, adaptable et personnalisable selon les patients. Divers matériels seront présentés, dont le « Kit d'articulation » avec la marionnette « Lippo l'hippo » réalisé par la formatrice et édité chez Cit'inspir Editions.

Cette formation ne comprend pas :

- la manipulation détaillée des marionnettes par phonème et par trouble articulatoire : elle sera davantage expliquée dans d'autres formations de Sophie GONNOT.
- d'études de cas des stagiaires : elles seront proposées lors d'une autre formation proposée par Sophie GONNOT, en modalité virtuelle : « Les troubles articulatoires : études de cas ».
- de formation approfondie dans d'autres domaines (oromyofonctionnel, frein lingual, voile du palais, ...), même si des liens entre l'articulation et d'autres domaines seront évidemment ici effectués.

## Programme détaillé

### Jour 1 : Les troubles des sons de la parole, troubles articulatoires : théorie et bilan.

Horaires : 8H30 - 12H30, 13h45 - 17H45 (durée : 8h)

Matin : 8H30 – 12H30 (pause 10H30 – 10H45)

- 8H30 – 9h : Accueil, explications du déroulement de la formation, de ses objectifs et de son programme. Présentation de la formatrice et des attentes des stagiaires.

- 9H – 9H45 : Introduction

- 9h45 - 10h30 : Théorie (terminologies, classification, causes, facteurs de risque)

- 10H30 - 10H45 : Pause

- 10H45 - 12h30 : Théorie (rappels phonétiques, anatomiques et physiologiques, présentation d'un concept théorique phonétique, connaître le développement typique et atypique de l'acquisition des sons, comprendre comment l'intégrer dans notre pratique, notion d'« Iceberg » de l'articulation).

Après-midi : 13H45 – 17H45 (pause 15H45 – 16H)

- 13H45 - 15H30 : Bilan des troubles articulatoires (anamnèse, tests d'articulation)

- 15H45 – 16H : Pause

- 16H - 17H45 : Bilan (observations des organes bucco-phonateurs et du corps, tests (trames, photos, vidéos, observations anatomico-physiologique entre stagiaires)

### Jour 2 : Les troubles articulatoires : suite du bilan et prise en soin orthophonique

Horaires : 8H30 - 12H30, 13h45 - 17H45 (durée : 8h)

Matin : 8H30 – 12H30 (pause 10H30 – 10H45)

- 8H30 - 8H45 : Accueil, questions/réponses à propos du Jour 1.

- 8H45 - 10h30 : Bilan (Restitution des résultats aux patients et aux familles, indications et contre-indications d'une prise en soin orthophonique)

- 10H30 - 10H45 : Pause

- 10H45 - 12h30 : Prise en soin des troubles articulatoires en général (par quoi commencer ? Engagement familial : guidance, accompagnement, partenariat parental, ingrédients actifs, approches d'intervention classées selon leur niveau de preuve scientifique, pratiques internationales).

Après-midi : 13H45 – 17H45 (pause 15H45 – 16H)

- 13H45 – 17H45 : Prise en soin des troubles articulatoires (Critères de sélection d'un phonème-cible, progressions d'acquisition des phonèmes, stratégies d'intervention et objectifs thérapeutiques : ateliers à travers une étude de cas de la formatrice. Axes de rééducation des troubles des sons de la parole).

### Jour 3 : Les troubles articulatoires : prise en soin orthophonique

Horaires : 8H30 - 12H30, 13H45 - 16H45 (durée : 7h)

Matin : 8H30 – 12H30 (pause 10H30 – 10H45)

- 8H30 – 8H45 : Accueil, questions/réponses à propos des jours précédents.

- 8H45 - 12h30 : Prise en soin des troubles des sons de la parole/troubles articulatoires : présentation et prise en soin de chaque trouble articulatoire consonantique (hypothèses de diagnostic, démarches d'acquisition des phonèmes consonantiques).

Après-midi : 13H45 – 16H45 (pause 15H15 – 15H30)

- 13H45 - 15H15 : Présentation et prise en soin orthophonique des troubles articulatoires au niveau des semi-consonnes/semi-voyelles, groupes consonantiques et des phonèmes vocaliques.

- 15H15 – 15H30 : Pause

- 15H30 – 16H30 : Réflexions autour de l'automatisation du phonème cible. Quand arrêter la prise en soin orthophonique ? Le patient n'évolue pas : pourquoi et que faire ? Récapitulation des divers outils et matériels utilisés.
- 16H30 - 16H45 : Questions-réponses et conclusion.